

INFOS

Milieux aquatiques

Incident dans les locaux du service départemental de la Nièvre

L'UNSA-Ecologie soutient les agents et demande au Ministère d'afficher sa position

Le 15 octobre 2014, une manifestation a été organisée par la FNSEA et les Jeunes Agriculteurs à NEVERS afin de montrer leur ras le bol administratif, de dénoncer la réglementation et d'alerter sur la manière dont ils vivent les contrôles de leurs exploitations.

Cette manifestation regroupait entre 500 et 1000 agriculteurs, selon les sources.

Mais tout cela a dégénéré jusqu'à s'en prendre aux administrations et à un établissement public, l'ONEMA.

Effectivement, dès le matin, avant même la rencontre avec Madame La Préfète prévue l'après-midi, les manifestants sont allés devant la Direction Départementale des Territoires de la NIEVRE, puis devant le local technique du service départemental de l'ONEMA, non pas pour une simple manifestation pacifique, mais bien pour vandaliser, détruire et salir ces administrations chargées de la police administrative et judiciaire. La presse parle même « d'une centaine d'entre eux muraient dans la bonne humeur à coups de films plastiques l'entrée de la DDT » et « les agriculteurs ont déversé des bottes de paille devant l'ONEMA, la DDT... ». Effectivement cela semble s'être passé dans la bonne humeur !!!

+ solidaire l'Unsa!

Mais la réalité est bien différente. En vérité, en plus des bottes de paille, du fumier a été projeté sur la façade du local technique de l'ONEMA ainsi qu'à la DDT. Et plus grave, la porte d'entrée a été fracturée pour y déposer également du fumier. L'outil de travail des collègues de l'ONEMA se trouve souillé par la violence agricole.

Ensuite, cette manifestation s'est dirigée vers la Préfecture où Madame La Préfète a tenu un discours d'apaisement et a exprimé son souhait de voir le département devenir le fer de lance pour porter un agenda d'actions rationnelles au gouvernement.

Cette manifestation faisant suite à des contrôles dans des exploitations agricoles, le président des Jeunes Agriculteurs de la Nièvre estime que ces contrôles sont « complètement injustifiés ». Face à cela, Madame La Préfète a simplement proposé « de montrer au gouvernement ce qu'est une année type de contrôles » en insistant sur



la manière dont ils sont vécus par les agriculteurs. **Néanmoins, aucun soutien n'a été donné aux agents chargés de faire appliquer la réglementation en matière de police de l'eau !!! Précisons que ce discours de cette autorité préfectorale intervient quelques heures après le saccage des locaux de l'ONEMA !!!**

Les agriculteurs n'étant venus que pour en découdre, ils ont souhaité à leur tour montrer au gouvernement et donc à Madame La Préfète ce qu'est une manifestation agricole sous le signe de la négociation. Certains disent même « il n'y a qu'en faisant comme les bretons que l'on se fera entendre ». Le ton de l'action était donc donné et prémédité.

Madame La Préfète ayant à peine fini son discours que les huées des agriculteurs ont raisonné dans les rues de NEVERS. Puis, dans un déchaînement dévastateur, ils ont commencé à déverser le contenu des 130 tracteurs face à la Préfecture et sur la place à proximité. La matière, du fumier et du purin, salit finalement l'administration qu'est la Préfecture.

Le calme ne pouvant revenir, les premiers tirs de gaz lacrymogène ont retenti pour éparpiller les agriculteurs. Mais l'action des CRS n'a eu aucun effet. Au bout de plusieurs dizaines de minutes, les agriculteurs ont fini par replier chemin.



Où sont nos soutiens, notamment envers les services de police de l'environnement !!!

L'UNSA-Ecologie ne peut pas accepter de telles attaques envers nos collègues chargés de faire respecter les réglementations. Aujourd'hui c'est matériel, demain ce sera peut être des violences physiques !!! Ne négligeons pas ces violences, marquons notre solidarité et notre impartialité en matière de police de l'environnement.

L'UNSA-Ecologie n'a pas eu connaissance du soutien de la Direction Générale de l'ONEMA, et encore moins du Ministère de tutelle !!! Que veut dire ce silence ? Pourquoi laisser isoler un service départemental face à ces violences ?

Que va-t-il se passer le 5 novembre prochain, lors de la nouvelle manifestation agricole déclarée, si l'administration et les autorités n'apportent aucun soutien aux missions de police des personnels de l'environnement montrés du doigt par les revendications agricoles ?

Dans quel camp se place notre Ministre de tutelle et la Direction Générale de l'ONEMA : dans le camp du monde agricole ne respectant pas les lois ou dans le camp des agents de police effectuant les missions régaliennes ?

L'UNSA-Ecologie s'engage à poser ces questions aux 2 intéressés et à demander à ces derniers qu'une plainte soit déposée pour ces faits répréhensibles montrant ainsi leur fermeté face au monde agricole

L'UNSA-Ecologie apporte un soutien sans faille aux collègues de l'ONEMA de la NIEVRE face à ces actes inacceptables. L'UNSA-Ecologie demande fermement un soutien incontestable de l'Administration envers ses personnels de l'environnement de terrain, essentiel dans ces moments de dégradations de l'image de l'établissement public qu'est l'ONEMA.

L'UNSA-Ecologie, c'est la défense des personnels.
**L'UNSA-Ecologie garantit une veille permanente sur
notre Ministère de tutelle et nos établissements publics
afin qu'ils apportent un soutien sans faille lors
d'évènements si graves touchant notre intégrité et
notre reconnaissance.**



*Pour tous renseignements, n'hésitez
pas à nous contacter !!!*

Secrétaire général

06-08-57-72-62

unsa.ecologie@orange.fr

POURQUOI ADHERER A L'UNSA-ECOLOGIE ?

L'UNSA-Ecologie a pour objectif la défense de l'ensemble des personnels des établissements publics, qu'ils soient contractuels ou fonctionnaires en dénonçant les dérives de l'Administration vis-à-vis des droits des agents. L'UNSA-Ecologie milite pour la mise en place d'un **Corps de l'Environnement intégrant une véritable Police de l'environnement** et valorisant ses missions techniques d'intérêt patrimonial.

Pour cette raison, notre OS est présente dans **divers groupes de travail**, comme par exemple le groupe de travail sur la pénibilité ou sur le marché habillement. L'UNSA est force de propositions. Il n'est pas question de laisser l'administration décider seule de notre avenir.

APPEL A COTISATION - Tous ensemble plus forts !!!

Cotisation UNSA-Ecologie : 0,34 Euro x INM au 1er janvier 2014

(à savoir : 66,6% déductible des impôts)

Le bulletin de cotisation pour les nouveaux adhérents se trouve sur :

www.unsa-ecologie.fr

+ revendicatif l'UNSA!